

# Un moyen efficace de renforcer la cohésion familiale

La philanthropie permet de transmettre des valeurs ou d'honorer un disparu

**E**t si la philanthropie était avant tout une histoire de famille et de transmission ? La plupart des fondations reposent sur une histoire familiale forte, avec des valeurs à préserver et un patrimoine à partager. Sur le plan juridique, une fondation familiale implique l'abandon irrévocable par le fondateur d'une partie de son patrimoine ou de ses revenus au profit de l'intérêt général. Selon une étude de l'Essec, il en existerait 350 en France, soit 10 % des fondations. Mais le nombre de projets à caractère familial est beaucoup plus vaste, puisque la création de nombreux fonds de dotation obéit à cette logique.

C'est le cas de Jean-Pascal Archimbaud, qui a créé sa structure en septembre 2016. Héritier d'une entreprise œuvrant dans le bois depuis plusieurs générations, il résume ainsi son engagement : « Dans l'industrie du bois, on réfléchit à long terme, au rythme de la coupe des arbres. Que deviendra ma société dans trente ou quarante ans ? L'avenir d'une entreprise, ce n'est pas seulement transmettre sa valeur financière, mais aussi et surtout son capital humain et immatériel. » Son père et son grand-père étant nés enfants uniques, comme lui, l'entreprise « n'a jamais eu de problème de succession ». Mais lui a trois enfants, et une entreprise ne se divise pas en trois.

En observant ce qui se passe au Danemark, en Suède, en Allemagne ou en Autriche, M. Archimbaud s'aperçoit que des entrepri-

ses se transmettent et prospèrent par l'intermédiaire de fonds de dotation ou de fonds actionnaires. « Créer, développer, je savais le faire, mais transmettre est difficile en France, où il faut prendre en compte le droit successoral qui privilégie les héritiers, mais restreint les possibilités d'action », constate-t-il. Ses trois enfants ont des profils différents, mais ils s'entendent bien. Pour l'aîné, géographe de 33 ans, l'argent n'est pas une priorité. Sa fille est architecte, et son autre fils, qui a lancé une start-up dans le secteur du bois, rêve d'algorithmes et de forêts. Toute la famille se retrouve autour d'une idée-force : l'exploitation raisonnée du capital végétal est un enjeu crucial pour l'avenir.

## Un long cheminement

BNP Paribas lui fait rencontrer une batterie d'experts, notamment ceux de la société de conseil Prophyl et du cabinet d'avocats de Xavier Delsol. Ce dernier prévient l'entrepreneur : « Les enfants doivent porter le projet. » Autrement dit, accepter un coup de rabot sur l'héritage. Et les salariés doivent aussi être impliqués, surtout les jeunes cadres appelés à prendre la relève. Ce long cheminement aboutit à la création du Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt. Progressivement, le capital est cédé à la structure : 10 % aujourd'hui et jusqu'à 66 % à terme. Dans le montage, les trois enfants conservent 24 % des parts. A l'avenir, ils pourront décider de rester actionnaires ou de céder leurs actions à la fondation.

Autre histoire familiale emblématique, la Fondation Araok (« en avant » en breton) a été fondée en 2005 par le couple Sabine et Geoffroy de Bézieux, après la vente de The Phone House, le distributeur de téléphones portables que l'homme d'affaires avait créé en 1996. Son action porte principalement sur des projets d'éducation en France. La fondation

« L'avenir d'une entreprise, c'est de transmettre son capital humain et immatériel »

JEAN-PASCAL ARCHIMBAUD  
président d'Archimbaud

œuvre pour l'avenir des jeunes en difficulté en aidant des associations de terrain, notamment les Apprentis d'Auteuil. Elle aide également des associations à l'étranger, en Afrique subsaharienne ou au Moyen-Orient. Depuis sa création, la fondation Araok a ainsi soutenu une trentaine de projets portés par près de 40 associations, pour 940 000 euros.

Le devoir de mémoire peut aussi être un moteur puissant, comme en témoigne la Fondation Marie-José Chérioux, qui a fait de la lutte contre le sida son cheval de

bataille. Philippe Chérioux, 60 ans, raconte : « La fondation a été créée par mon père en mémoire de ma mère, décédée du sida à la suite d'une transfusion sanguine. J'ai voulu poursuivre ce geste d'amour, tout comme mes enfants. Nous vivons avec les valeurs de solidarité que mon père a voulu nous transmettre. » La lutte contre le sida ayant beaucoup progressé, l'action de la fondation a été recentrée sur l'aide aux plus démunis. Depuis 1983, elle a distribué 1,65 million d'euros à 5 000 personnes. La générosité est une longue tradition chez les Chérioux puisque le grand-père Adolphe avait créé au début du XX<sup>e</sup> siècle un établissement pour secourir les filles mères, les enfants orphelins et les veuves de guerre.

Plus récemment, la Fondation Valentin Ribet est née à la suite du tragique attentat terroriste au Bataclan, le 13 novembre 2015, qui a coûté la vie à une centaine de personnes, dont Valentin. Son père, Olivier Ribet, dirige la fondation avec sa famille et l'ex-compagne de son fils. « Valentin faisait du partage culturel une priorité, avec l'ambition d'apporter cette aide aux plus démunis, dans les prisons et les banlieues, explique M. Ribet. Nous poursuivons sa volonté. Nos moyens ne sont pas très importants, mais ils sont mobilisés vers l'essentiel. » Tous ces témoins l'affirment : porter une idée et la financer seul est impossible. Un projet philanthropique se conçoit avant tout comme une aventure collective. ■